

## LA CONQUETE DE L'ESPACE SEMBLE UN FAIT ACCOMPLI

Les concours d'aviation de Reims causent, chaque jour, des surprises. — Curtiss et Paulham établissent deux records, hier, et Louis Blériot fait une course remarquable.

Reims, 24. — L'aviateur américain Glenn H. Curtiss et M. Paulham, représentant la France, ont eu les hon-



M. Louis Blériot, qui a fait un vol superbe en aéroplane, hier, à Reims.

neurs de la deuxième journée de la semaine d'aviation. Le premier a fait un vol sensationnel, dans lequel il a balisé à 8 minutes 35 2-5 secondes, le record de vitesse sur la piste qui mesure 6 1-5 miles; le second a fait deux vols de hauteur de 49 1/2 et 56 kilomètres respectivement, dans le concours d'endurance pour le prix de la Champagne.

Le vol de Curtiss a commencé juste au moment où la limite de temps du départ pour le Prix de la Champagne allait expirer. Les Américains avaient abandonné tout espoir de voir leur représentant sur la piste. Au milieu de la foule enthousiaste des spectateurs français, Blériot venait de battre de seize secondes, le record établi par Lefebvre, avec son puissant monoplane de 80 chevaux. Tout à coup, à l'extrémité de la piste, retentit le cri : "L'Américain



L'aviateur français Paulham, qui a établi un record, hier, à Reims.

part!" Tous les yeux se tournèrent de ce côté, où une foule d'admirateurs entourait Curtiss. Après une course préliminaire de cent verges, la machine s'éleva légèrement et passa devant les tribunes à une hauteur de 60 pieds. Elle allait à une vitesse terrible. Curtiss fit le dernier tour sous l'impression erronée que le point final était plus proche. Il descendit si près du sol que plusieurs crurent qu'il avait touché, mais, constatant son erreur, il remonta rapidement, traversa la ligne malheureusement. Un instant plus tard, le signal fut donné qu'il avait établi un record.

Curtiss dit qu'il n'a pas poussé sa machine à sa limite de vitesse, et a refusé en riant d'en dire davantage. L'aviateur américain a maintenant l'intention d'attendre patiemment le concours international pour la coupe Gordon Bennett, qui aura lieu samedi, et pour lequel il est de nouveau

part. La nouvelle que des troupes additionnelles sont en route pour Pittsburgh et seront ici avant demain matin a eu pour effet de calmer les grévistes.

Le conseil de la Chambre de Commerce de Montréal a accepté l'invitation des directeurs de la compagnie d'exposition de Toronto d'aller visiter l'exposition de la capitale de l'Ontario. Le départ est fixé au 1er septembre. Nos concitoyens passeront la journée du 2 à Toronto ainsi que l'avant-midi du 3 et reviendront à Montréal par bateau en passant par les Mille-Îles. Le conseil de la Chambre de Commerce a cru devoir fixer la journée de lundi prochain, 30 août, comme jour de réception en l'honneur de M. Isaac, président de la Chambre de Commerce de Lyon, actuellement au Canada. Il y aura lunch intime. Il va sans dire que cette date du 30 août peut être sujette à changement, ce au cas où la journée ne serait pas favorable au distingué visiteur.

Latham a fait un vol dans une machine nouvelle, munie d'une hélice en aluminium.

## LA GREVE DE PITTSBURG

LA VICTOIRE SEMBLE ECHAPPER AUX OUVRIERS. — LES SOLDATS A L'OEUVRE. — ARRESTATIONS SANS NOMBRE.

Pittsburg, 24. — Trois colonnes de fumée sortaient hier soir, des cheminées des usines de la "Pittsburgh Steel Car Co. Cette fumée, mieux que toute déclaration officielle, dit que les grévistes ont encore à attendre avant de gagner la victoire dans leur lutte contre la compagnie, car les usines sont encore en opération en dépit des efforts d'une foule furieuse pour écarter les employés; durant les derniers vingt-quatre heures.

Les grévistes ont compris hier soir, pour la première fois, que la compagnie n'a plus besoin d'eux dans ses usines. Vingt-cinq hommes ont été arrêtés hier et enfermés dans les wagons à marchandises qui servent de prison. Ceux qui ont résisté ont été attachés aux chevaux des soldats et traînés à travers les rues. Toute la journée, les troupes ont été sujettes aux insultes des grévistes quand les patrouilles sont passées devant les maisons habitées par les anciens employés de la compagnie. Comme seuls moyens de représailles, les soldats ont fouillé tous ceux qui se sont aventurés dans les rues, et s'ils portaient des blessures ou des contusions, ils étaient regardés comme ayant pris part aux émeutes sanglantes, et arrêtés. Les femmes des grévistes elles-mêmes qui passaient dans les rues avec des paniers au bras ont été forcées de vider leurs paniers pour faire voir qu'elles n'apportaient pas chez elles des articles de contrebande.

La nouvelle que des troupes additionnelles sont en route pour Pittsburgh et seront ici avant demain matin a eu pour effet de calmer les grévistes.

## A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le conseil de la Chambre de Commerce de Montréal a accepté l'invitation des directeurs de la compagnie d'exposition de Toronto d'aller visiter l'exposition de la capitale de l'Ontario. Le départ est fixé au 1er septembre. Nos concitoyens passeront la journée du 2 à Toronto ainsi que l'avant-midi du 3 et reviendront à Montréal par bateau en passant par les Mille-Îles. Le conseil de la Chambre de Commerce a cru devoir fixer la journée de lundi prochain, 30 août, comme jour de réception en l'honneur de M. Isaac, président de la Chambre de Commerce de Lyon, actuellement au Canada. Il y aura lunch intime. Il va sans dire que cette date du 30 août peut être sujette à changement, ce au cas où la journée ne serait pas favorable au distingué visiteur.

## LES ACCUSATIONS GRAVES

Le grand constable Saint-Mars a révéla, cet après-midi, dix propriétaires de bureaux de placement, qui sont accusés d'avoir extorqué de l'argent à des ouvriers. Les plaigants qui sont pour la plupart des Juifs Polonais, sont au nombre d'une trentaine.

## ENTRE L'EAU ET LE FEU

Le yacht à gazoline "Alfred" brûle hier soir au large de l'île des Fantômes.

PRES DE SOREL

Onze passagers doivent leur salut à l'échouement de l'embarcation et à un bain imprévu dans le Saint-Laurent.

## UNE RUINE INFORME

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Sorel, 24. — Le yacht à gazoline "Alfred", appartenant à M. Alfred Pelouquin de Sorel, a brûlé hier soir, vers six heures, au large de l'île des Fantômes, chenal du Moine. Il y avait onze personnes à bord. Elles se sont sauvées en échouant le yacht et en se jetant à l'eau. Le yacht valait huit cents dollars. M. et Mme A. Paradis et leurs trois enfants, MM. Guillaumet, M. St Onge et deux enfants, M. J. B. Guayvremont et ses deux fillettes ont échappé comme par miracle à la mort la plus affreuse. Le réservoir à gazoline sauta. L'essence s'enflamma. Les flammes se répandirent partout. Les promeneurs avaient à peine quitté l'embarcation qu'elle était carbonisée jusqu'à la ligne de flottaison.

## INQUIETUDES DES MEXICAINS

ON CROIT QUE LES ILES CLIPPERTON ONT ETE ENGLOUTIES, LORS DU DERNIER TREMBLEMENT DE TERRE.

Mexico City, 24. — Une dépêche d'Acapulco dit que la population du port croit que les îles Clipperton ont été englouties, lors du dernier tremblement de terre. On n'a reçu aucune nouvelle de ces îles. Comme le tremblement de terre a été excessivement violent en cette partie du pays, les officiers du port, à juste raison émus, ont demandé au ministre de la guerre d'envoyer la canonnière "General Garro", à la recherche des îles Clipperton. Mais cette demande semble n'avoir pas créé une vive impression au ministère de la guerre.

## DEUX CADAVRES SONT REPECHES

Un homme que l'on dit s'appeler Pichard, d'origine grecque, a été repêché hier après-midi, près du pont National. Le cadavre a été repêché peu d'instants plus tard et transporté à la morgue où l'enquête dira en quelles circonstances l'infortuné a perdu la vie.

Le cadavre de James Griffin, dont nous annonçons la mort tragique, hier, a été repêché peu après midi, au large du pont National, et transporté à la morgue où le coroner en disposera.

## M. FAMELART VICE-CONSUL

Notre confrère M. Léon Famelart, rédacteur à la "Patrie", quittera bientôt Montréal pour Yarmouth (Nouvelle-Ecosse) où il vient d'être



M. Léon Famelart, le nouveau vice-consul, à Yarmouth, N. E.

nommé vice-consul par le gouvernement de la République Argentine. D'origine française, M. Famelart habite le Canada depuis de nombreuses années. Nos bons souhaits lui sont acquies.

## ANNIVERSAIRE EPISCOPAL

Aujourd'hui arrive le cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Archambault, premier évêque de Joliette. A cette occasion ce matin, il y a eu grand messe pontificale en l'église cathédrale de Joliette, chantée par Sa Grandeur, à laquelle ont assisté outre Messieurs les Chanoines du Chapitre cathédral de Joliette, tous les prêtres du diocèse actuellement en retraite au collège de cette ville.

Mgr Racicot, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal et M. le chanoine Cousineau, du Chapitre métropolitain de Montréal, sont allés à Joliette, présenter leurs vœux à Mgr Archambault, à l'occasion de son cinquième anniversaire de son sacre.

## QUESTION REGLEE

L'honorable Juge Guerin a décidé que l'obligation de la Compagnie d'Assurance remplissait tout à fait les termes de son jugement accordant le bref d'injonction demandée contre la Commission de la voirie par M. E. W. Villeneuve. Le requérant n'aurait donc pas à déposer en argent le montant requis comme garantie des dommages qui pourraient résulter par suite de la procédure à laquelle la requête va donner lieu.

## IL DESCEND DANS LA TOMBE

M. ALFRED MASSON, UN MARCHAND, AVANTAGEUSEMENT CONNU, EST MORT, HIER, A L'AGE DE 78 ANS.

Montréal vient de perdre l'un de ses hommes d'affaires les plus avantageusement connus, par la mort de M. Alfred Masson, de la maison D. Masson & Cie, marchand de gros de la rue Saint-Paul.

Le défunt était âgé de 78 ans. Né



M. Alfred Masson qui est mort hier, après une longue maladie.

À Beauharnois, il entra à l'âge de 15 ans, dans la maison de commerce fondée par son père, M. Damase Masson, et lui succéda. Ce n'est que depuis sa dernière maladie qu'il avait abandonné la direction de cette importante maison d'affaires.

Il était malade depuis le mois d'avril dernier, et avait passé l'été à sa maison d'été, à Longueuil, où il a rendu le dernier soupir, hier après-midi, à 5 heures.

Durant le cours de la soirée la dépouille a été transportée à la demeure du défunt à Montréal, No 15 rue Saint-Marc, où elle sera exposée jusqu'aux funérailles qui auront lieu jeudi matin, à la Cathédrale.

Le regrette défunt, laisse un frère, M. Damase Masson, et une sœur, Mme H. Labellie, ainsi que six enfants: Mme L. W. Slott, Jr., M. Louis E. Masson, Léon D. Masson, Mlle Anna Masson, M. Adolphe Masson, et Mme Jos Simard.

À la famille si cruellement éprouvée, la "Presse" offre ses plus sincères condoléances.

## LE MAGISTRAT SE MONTRE SEVERE

Seize individus trouvés dans les cours du Grand Tronc, ont été condamnés, ce matin, à \$10 d'amende chacun, ou à deux mois de prison. Par M. le magistrat Husmer Lancelotti.

Le président du tribunal, en prononçant les sentences a déclaré qu'il se montrait sévère à la demande des autorités du Grand Tronc. Tous les jours des accidents se produisent dans les cours de la Compagnie par suite de l'imprudence des personnes qui s'y trouvent sans affaire.

La Compagnie veut à tout prix faire cesser pareil état de choses.

## EXPERIENCE SUR LE CHAMP DE MARS

Si la température est favorable, M. le chef Tremblay ainsi que plusieurs autres dignitaires du département des Incendies assisteront ce matin soir à 8 heures, à une expérience faite sur le Champ de Mars par M. Joseph Richard, propriétaire d'une invention dont il dit merveille: comme extincteur des feux de cheminées.

## AU PENITENCIER POUR 3 ANS

Le jour de la rétribution à sonné, ce matin, pour le cambrioleur Omer Denis. On se rappelle que ce roturier était devenu la terreur de la partie est de la ville par ses exploits répétés.

Le Juge Choquet a condamné Denis à trois ans de bagnes.

## MALO CONDAMNE

Le chansonnier J. H. Malo, qui s'est permis, hier, d'interrompre la séance du conseil par des cris et des remarques déplacées, a été condamné ce matin, à \$20 d'amende ou à deux mois de prison par le recorder Weir.

## LA POLICE L'ARRETE

Un jeune Italien de 16 ans, du nom de Wilfrid Galles, qui se détachait de la foule, le 12 août, a été arrêté, hier soir, par le constable spécial Beauchamp, du poste No 3. Le bambin est accusé d'avoir pris part au cambriolage du magasin de M. Rose, 603 Sainte-Catherine Est. L'acte de sa innocence.

## LES RAPPORTS DE LA VOIRIE N'EXISTENT PLUS

Le conseil a presque unanimement décidé, à sa séance d'hier, d'annuler les résolutions du 3 août dernier concernant les rapports sur les pavages et les trottoirs. — Prise d'armes entre les échevins Giroux et Ward.

Les fameux rapports du 3 août concernant les pavages et les trottoirs, qui ont été l'objet d'une injonction interlocutoire, n'existent plus. Le conseil a décidé hier, à la presque unanimité des voix, d'abroger les résolutions adoptées antérieurement de façon à pouvoir disposer des \$140,000 immobilisés par le bref et aussi de façon à pouvoir faire des travaux dans les rues mentionnées aux rapports qui ont été abrogés.

C'est l'échevin Giroux qui a présenté la motion adoptée hier. Il proposait d'abroger la résolution du 3 août qui exige un avis d'un mois pour abroger et la règle 126 qui exige un vote des deux-tiers pour se reconsidérer sans avis préalable.

Quand cette question vint sur le tapis, plusieurs échevins se trouvaient dans le furore. L'échevin Giroux pria le maire de les appeler et l'on répondit généralement à l'invitation. "Avec l'injonction, dit le président de la Voirie, les travaux sont suspendus pour un temps indéfini. Gagnerons-nous sur le mérite de la question, nous disant les uns, nos adversaires essaieront par d'autres moyens de nous bloquer encore. Comme nous voulons faire des travaux et pour montrer que la Voirie n'a jamais désiré autre chose, nous vous proposons donc le moyen de faire tomber l'injonction. Dans les circonstances actuelles, vaut-il mieux se croiser les bras et attendre l'issue du procès ou prendre le moyen de retirer les rapports? Pour moi je me déclare pour la seconde alternative. Non seulement en effet le conseil ne peut disposer des \$140,000 votés le 3 août, mais trouverions-nous de l'argent ailleurs que nous ne pourrions pas recommander de faire des travaux dans les rues mentionnées aux rapports du 3 août. Donc, après en avoir conféré avec les avocats de la Ville, sans préjudice à nos droits devant les tribunaux, sans admettre le bien-fondé du bref d'injonction, nous croyons devoir retirer ces rapports afin d'en proposer d'autres; si le conseil adopte les nouveaux rapports, nous aurons encore deux mois pour faire des travaux."

L'échevin Giroux proposa alors la suspension des règles. "Je m'explique en ajoutant, dit-il, que c'est pour me permettre de proposer ensuite que les rapports de la voirie en date du 3 août soient abrogés et annulés." "C'est-à-dire, dit l'échevin L. A. Lapointe, que vous voulez vous désister de la défense au mérite? J'en suis sûr, si cela peut être fait légalement."

L'échevin Gadbois s'opposa à l'adoption de cette mesure. "Je veux, dit-il, que le tribunal décide. On m'accuse d'avoir voté pour les plus hauts soumissionnaires. A ceux qui parlent ainsi, je réponds: "Vous avez menti." Et je veux que la cour dise la même chose.

L'échevin Mercier. — "Le tribunal le dira quand même."

L'échevin Dagenais. — "C'est une question d'intérêt public qui doit primer l'intérêt particulier d'un échevin. La Ville souffre du manque de travaux et ne peut pas attendre un jugement qui peut n'être rendu que dans quelques mois. Les adversaires de l'échevin Giroux seront logiques en abrogeant les résolutions du 3 août et la commission de la Voirie pourra se remettre à l'ouvrage, pour faire des travaux à la journée."

L'échevin Ward choisit ce moment pour mettre les pieds dans les plats et s'attira la réponse qu'il méritait. Il se déclara contre la proposition parce qu'il craignait que la voirie essayât encore de faire voter les plus hautes soumissions. "Quand l'échevin Giroux, dit-il, présentera ses rapports, il disait que les contrats seraient donnés aux plus bas soumissionnaires et il les donna aux plus hauts soumissionnaires."

L'échevin Giroux. — "C'est un mensonge. Je demande au maire de rappeler l'échevin Ward à l'ordre."

Mais l'échevin Ward voulait parler. "Je prétends, dit-il, que l'échevin Giroux a voulu n'avoir que de la pierre Danforth." Et l'échevin Giroux lui donna encore le démenti.

L'échevin Major qui présidait déclara l'échevin Ward hors d'ordre, mais celui-ci cria: "Non, je ne le suis pas." Et il voulut absolument savoir quels seraient les rapports que ferait la Voirie. Mais le conseil en avait assez et manifesta sa volonté de telle sorte que l'échevin Ward fut obligé de se retirer. L'échevin Giroux dit: "Vous parlez toujours des prix élevés, mais vous ne dites jamais que les matériaux recommandés étaient d'une autre espèce et valaient plus cher."

L'échevin Lavallée se déclara pour la motion de l'échevin Giroux. "Le meilleur moyen, dit-il, de savoir quels seront les nouveaux rapports est de permettre à la Voirie de les faire. Il sera toujours temps alors de s'opposer à ce qu'on les adopte s'ils ne nous conviennent pas." Cette logique rallia les esprits hésitants et la suspension des règles fut accordée. L'échevin Ward se désista.

Puis le conseil adopta la motion annulant les rapports du 3 août, les échevins O'Connell, Sadler, Ward et Clearhue dissidents.

## L'AUTO FAIT SEPT VICTIMES

MADAME GEORGES GRANGER ET Mlle RABIGMAN SONT TUEES, A KANKAKEE, — CINQ BLESSÉS. — SCENE NAVRANTE.

Kankakee, Ill., 24. — Madame Georges Granger, épouse d'un marchand retiré des affaires, et Mlle Geneviève Rabigman, professeur d'élocution, de Chicago, ont été tuées hier, et cinq autres personnes gravement blessées, dans un accident d'automobile, l'automobile, qui portait ces sept personnes, fut frappée par une locomotive. Au moment où se produisit cet affreux malheur, l'automobile se dirigeait vers le cinquième moulin de la ville, et se trouvait sur le pont de la voie au chauffeur et au mécanicien. Les blessés sont: Georges Granger, le mari de la femme tuée; Mlle Amélie Fortin, sœur de Mme Granger; Mlle Jeanne Granger, M. Paul Granger, enfant de Mme Granger; Granger, et Ira Dale, chauffeur. Tous furent gravement blessés, excepté le chauffeur. Mlle Jeanne Granger fut trouvée étendue entre les cadavres de sa mère et de Mlle Rabigman. Elle fut secourue une demi-heure après l'accident.

Remise pour cause de mauvais temps, la grande fête de nuit organisée par les citoyens du comté de l'Assomption en général et de Repentigny-Bains en particulier, aura lieu demain, mercredi soir, au milieu d'un déploiement considérable de décorations lumineuses: lanternes chinoises, feux de Bengale, feux d'artifice, etc. Ce sera grandiose et il n'y aura pas trop de deux traversiers pour le service des voyageurs entre le Bout de l'île et Repentigny-Bains.

Comme on le sait, de nombreuses invitations ont été lancées pour cette fête de nuit, dont les hôtes d'honneur seront MM. Séguin et Reid, députés du comté; il ne sera pas question de

## AFFAIRE GROSSE DE CONSEQUENCES

M. LAFRAMBOISE, CONSEILLER DE LA VILLE EMARD, CITE EN JUSTICE M. JOS. DESLAURIERS, ENTREPRENEUR. — LA CONSTRUCTION D'UN PALAIS MUNICIPAL.

Nos lecteurs se rappellent que dans nos colonnes de samedi dernier nous donnions le discours de M. Laframboise, conseiller de la Ville Emard, dans lequel il déclarait que l'on avait essayé d'entraîner les membres du Conseil pour obtenir des diminutions dans le coût de la construction du palais municipal de Ville Emard.

M. Laframboise déclarait alors que ces calomnies auraient un écho devant les tribunaux et que lui voterait pour le plus bas soumissionnaire. C'est ce qu'il a fait. De plus il a tenu la promesse faite en public de saisir les tribunaux de cette affaire. Il a intenté, ce matin, par l'entremise de ses avocats, MM. McAvoy, Handfield et Handfield, une action en dommages-intérêts au montant de \$1,000 contre M. Jos. Des Lauriers, entrepreneur.

Il y aura séance du Conseil ce soir, et l'on s'attend à ce qu'il y ait du grabuge.

## FEU M. L. N. FORTIER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 24. — M. L. Fortier, du département des chemins de fer, a succombé, ce matin, à sa demeure, avenue du Collège, à une attaque de choléra. Il était âgé de soixante ans, et avait épousé, il y a quelques années, Mme veuve Fraser, d'Ottawa, qui lui survit.

Des invitations ont été envoyées à un grand nombre de citoyens éminents dans le monde de la politique et dans le monde des affaires. Repentigny-Bains, Charlemagne, l'Assomption, toutes les paroisses du comté et des comtés voisins, enverront de forts contingents à cette démonstration sociale.

Les préparatifs sont complets et les organisateurs escomptent un grand succès.

Comme bonquet, un beau feu d'artifice. En route pour Repentigny-Bains, demain soir.

## MORT D'UN JEUNE PRETRE

M. L'ABBE ALBERT BILLETTE, DU COLLEGE DE VALLEYFIELD, MEURT, CE MATIN, A QUATRE HEURES, CHEZ SES PARENTS.

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Valleyfield, 24. — Une mort inopinée vient d'enlever à l'affection de sa famille un de ses plus chers enfants, et au clergé un de ses jeunes prêtres les plus distingués en la personne de M. l'abbé Albert Billette, de ce diocèse.

M. l'abbé Albert Billette, professeur au collège de Valleyfield, passait ses vacances chez ses parents lorsque la terrible maladie qui devait le terrasser, manifesta ses premiers symptômes. Il tomba malade mardi de la semaine dernière. Malgré la gravité de la maladie, on espérait toujours le sauver lorsqu'une complication fatale survint ce matin à 4 heures. Cette mort cause un vide profond tant dans la famille du regretté disparu qu'au collège de Valleyfield, où son passage comme élève et comme professeur laissera un souvenir inoubliable. M. l'abbé Albert Billette était né le 23 juillet 1883. Après avoir obtenu brillamment son diplôme au cours commercial, il commença ses études classiques au même collège. Durant son cours il fut en tous points un élève remarquable. Son caractère sympathique, sa droiture d'esprit, son travail et sa piété le faisaient principalement remarquer. De forts examens vinrent couronner son cours classique. Le choix d'une vocation fut chose facile, tout en lui faisant sentir une vocation ecclésiastique.

Durant ses études théologiques, il devint professeur au collège de Valleyfield et le 27 octobre 1907 il était ordonné prêtre par Mgr Emard. En sa qualité de prêtre des études commerciales il sut s'attirer la sympathie de ses élèves en même temps que de ses supérieurs. M. l'abbé Billette était le fils de M. Dolfus Billette et d'Emilie Commerçon. La translation des restes se fera de chez ses parents à la cathédrale mercredi soir à 7 heures. Le service sera chanté jeudi à 9 h. Le défunt sera inhumé dans le caveau de la cathédrale.

## L'ENQUETE PREVOST-KELLY EST REPRISE, CE MATIN

De 1900 à 1905, M. R. N. Leblanc coupa 150,000 bil-lots dans les cantons Cox et Hamilton. — Paiement de \$600 de droits, au lieu de \$20,000. — Co-lons peu sérieux.

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Québec, 24. — Il est probable que l'enquête Prevost-Kelly, reprise ce matin, sera continuée jusqu'au 5 octobre.

Au cours de la matinée, ce ne fut pas M. R. N. Leblanc qui fut appelé le premier à répondre aux questions de M. Prevost, mais M. Agnès La-Jole, expert forestier du comté de Bonaventure.

En 1905, dit-il, il a visité les cantons Hamilton et Cox. Vers ce temps-là, le département disait que des pillages étaient faits dans la forêt, et il lui enjoignit d'envoyer rapport après examen. Il fit rapport sur les opérations de M. R. N. Leblanc.

Celui-ci, en cinq années, de 1900 à 1905, avait coupé 80,000 bilots, dans Cox et 70,000 bilots, dans Hamilton, soit 150,000 bilots en tout. Sur tout cela, M. Leblanc ne paya que \$600 de droits de coupe, quand il aurait dû en payer \$20,000. Le département écrivit, demandant la balance. M. Prevost produisit le dossier afin de démontrer que M. Leblanc ne paya pas, n'écrivit pas, mais que M. Kelly écrivit pour lui. Dans cette lettre, M. Kelly prétendait que l'agent des terres à Bonaventure avait négligé de percevoir les droits en temps opportun.

M. Prevost interrogea le témoin La-Jole sur sa façon de procéder dans la forêt, et celui-ci dit qu'il n'envoie un rapport qu'après avoir vu de ses yeux. Des chantiers, selon lui, ont été faits sur tous les lots dans Hamilton et Cox. En 1907, il vit M. John Hall Kelly plus d'une fois. M. Kelly lui parla de ses colonies. A propos des limites Robitaille, La-Jole lui répondit que ces colonies n'étaient en réalité que des piles de bois. Les gens, en général, considéraient une farce, dit

## PARTIS POUR LONDON

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Ottawa, 24. — L'hon. S. N. Parent et M. Chs A. Young sont partis, ce matin, pour la Grande-Bretagne, assister aux funérailles de M. Robt Reid, décédé, la semaine dernière, à Oquonit, aux Etats-Unis.

## PLAQUES COMMEMORATIVES

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Québec, 24. — Deux autres plaques commémoratives viennent d'être placées, l'une sur la vieille terrasse Dufferin, emplacement du château "Saint-Louis", et l'autre sur la façade du magasin Chénier à la Basse-Ville, où fut autrefois érigé le premier entrepôt de Québec.

## SIR LOMER GOVIN

Sir Lomer Govin est aujourd'hui à Montréal. Il est venu ici pour rencontrer une délégation des manufacturiers de pulpe et de papier qui aura une entrevue avec lui demain. L'hon. M. Allard sera aussi présent.







## LA MORT D'UN ELECTRICIEN

OLIVIER THURSTON EST TOMBE D'UN POTEAU, MAIS N'A PAS ETE ELECTROUTE.

Oliver Thurston, qui est tombé d'un poteau, hier, à la Longue-Pointe, et dont nous avons raconté le grave accident, est mort à 4 heures, hier après-midi.

Thurston n'a pas été électrocuté, mais est tombé du poteau où il travaillait pour réparer des fils. Le coronar a disposé du cadavre ce matin, sans convoquer de jury.

## MORT D'UN CURE PATRIOTE

L'abbé Denzel, curé de la paroisse de Saint-Valérien, de Châteaudun (France), depuis quarante-six ans, vient de mourir à l'âge de 85 ans.

En 1870, lors de la défense de Châteaudun, le brave prêtre s'était distingué par son dévouement en secourant des victimes du bombardement et de l'incendie. Il fut arrêté deux fois et brutalisé par les Prussiens qui prétendaient exiger de lui qu'il leur livrât les francs-tireurs ayant tiré sur eux de l'église, et les armes en dépôt. C'est la tour de son église de Saint-Valérien, où le bon curé avait fait sonner les cloches, l'approche de l'ennemi, qui servit de cible à l'artillerie prussienne.

L'abbé Denzel n'avait jamais voulu quitter sa paroisse.

## NOTES MONDAINES

Mlle Berthe Manseau, de la rue Saint-Hubert, est en promenade à St Hyacinthe, l'hôte de Mme P. Fiset.

Mademoiselle Angèle Boer est revenue, hier, d'une visite chez l'honorable sénateur Choquette, à Saint-Thomas de Montmagny.

M. Roger Valois, de Montréal, était à Arthabaska, samedi et dimanche derniers, l'invité de Madame et de M. Tancrède Marché.

Madame A. N. Brodeur, de Montréal, Mademoiselle Pauline Laurier et M. Robert Laurier, sont à Arthabaska depuis une quinzaine et retourneront à Montréal cette semaine.

M. Brodeur a passé le dimanche à Arthabaska.

Mademoiselle Valentine Prévost, de Sainte-Scholastique, est à Montréal pour quelques jours, chez sa tante, Madame Prévost, de l'avenue des Pins.

MM. Edmond Brossard et Alfred Forest, avocats de Montréal, partent ce soir pour l'Exposition Maritime Intercoloniale, en voyage d'affaires à Matépédia, Baie des Chaleurs et New-Carlisle, dans le comté de Bonaventure.

Le docteur J. L. Warren est de retour de ses vacances.

Madame L. Honoré Fréchette est revenue d'Europe, la semaine dernière, avec sa fille, mademoiselle Pauline Fréchette. Elle est aujourd'hui en visite chez madame Achille Bergevin, à Beauharnois, avec madame Honoré Mercier.

## M. HENRY MOTT

M. Henry Mott, autrefois bibliothécaire à l'Université McGill, est décédé, hier soir, à l'hôpital Victoria, après une courte maladie.

M. Mott fut aussi, un temps, attaché à la rédaction du "Montréal Herald".

Il laisse plusieurs enfants.

## LES NOTRES EN FRANCE

Se sont enregistrés au bureau de la banque Nationale, Paris: MM. Jérôme Joubert, comte; Léon Dupraz, Granby; Philéas Lamont, Robert; J. Camille Poullot, avocat, Fraserville; Malcolm Fraser, Fraserville.

## A LA VILLE SAINT-PAUL

Le conseil de la ville Saint-Paul a résolu, hier soir, sur proposition de l'échevin Daoust, d'améliorer le règlement des licences de façon à accorder une licence d'hôtel ou restaurant par mille habitants. Il a aussi décidé de construire un trottoir en ciment sur le côté sud de l'avenue Galt, de la rue Riel à la rue Angers.

## UN VISAGE NOUVEAU

Boston, 24. — Stephen Calabro vient de sortir de l'hôpital Massachusetts, avec un visage et un cuir chevelu nouveaux. Calabro s'était brulé la tête de façon à devenir méconnaissable. L'opération de la greffe, pratiquée sur lui à maintes reprises, lui a refait un visage humain.

## LES AFFAIRES VONT MAL

Boston, 24. — Le comité des finances du conseil municipal, dans un rapport émis hier soir, accuse le maire d'extravagance et de manque de vigilance.

## Le Principal Organe de la Vie

C'est l'Estomac

L'homme dont l'estomac est faible et dérangé et qui ne digère pas comme il faut, ne tardera pas à tomber malade, et à mourir.

La Golden Medical Discovery du Dr Pierce renforce l'estomac, prévient le flux de sucs digestifs, redonne l'assimilation parfaite, fortifie le foie et purifie et enrichit le sang. C'est le grand créateur de sang, le reconstituant et le tonique par excellence pour les nerfs. Il fortifie, moralise et physiquement.

Cette "Discovery" est un extrait glycérolé de racines médicinales américaines, abstraites de toutes les forces diététiques auxquelles on prend goût. Tous ses ingrédients sont imprimés sur ses enveloppes. Elle n'a aucune parenté avec les panacées secrètes. Tous ses ingrédients sont recommandés par la science. Elle n'a rien de mystérieux. Elle n'est ni une sécrète, ni une substitution à la place de ce remède de COMPOSITION CONNUE qui a fait ses preuves. DEMANDEZ A VOS VOISINS. Ils doivent connaître plusieurs personnes dues à son usage au cours de ces dernières 30 années, justement dans votre entourage. World's Dispensary Medical Association, Dr. H. V. Pierce, prés., Buffalo, N. Y.

## NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER.

PLUS QUE JAMAIS

Des compagnies de produits pharmaceutiques vendent le marché des préparations à bon marché et sans valeur, de soi-disant imitations de l'Extrait de fraises sauvages du Dr Fowler.

Quelques-uns portent même l'étiquette d'Extrait de fraises sauvages, "Composé de fraises sauvages", etc., dans l'espoir que le public va se laisser tromper et les acheter, croyant avoir la véritable préparation du Dr Fowler.

Vous ne risquez votre santé, ne tirez votre vie en achetant ces soi-disant Extraits de fraises sans nom, sans réputation et probablement dangereuses ?

Depuis soixante-cinq ans l'Extrait de fraises sauvages du Dr Fowler est employé dans des milliers de familles contre la diarrhée, la dysenterie, le choléra, la fièvre, le typhoïde, le choléra infantum et toutes les maladies d'intestins.

Ne permettez pas à un vendeur peu scrupuleux de vous faire accepter une de ces imitations communes, au détriment de votre santé et à l'avantage de sa bourse.

Demandez la préparation du Dr Fowler et insistez pour qu'on vous la donne. Fabriquez seulement par Thos. M. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont. Prix: 35 cents. (4) A 37

## POUR ACCOMMODER LE PUBLIC

En escomptant une belle température les grandes fêtes de nuit de Rotonde de la M.S.R. promettent d'être un succès sans précédent.

Le public montréalais apprendra avec plaisir que le vapeur "Saint-Laurent" sera mis, demain soir, à la disposition des excursionnistes. Le départ du navire s'effectuera du quai Victoria, à 8 heures et demie.

Le "Saint-Laurent", outre qu'il transportera et ramènera les voyageurs de Montréal — une fois la démonstration terminée — fera une traversée de toutes les dix minutes entre le Bout-de-L'Île et Repentigny-Bains.

Ce sera une commodité et facile pour ceux qui voudront se rendre à ces fêtes qui promettent d'être inoubliables.

## LE VENT EST TROP FORT

Relims, France, 24. — A cause de la violence du vent, les aéroplanes ne peuvent faire de vols en aérodrome. Le président Baillet-Latour et les membres de son cabinet arriveront ici, à la fin de la semaine. La foule s'occupe à visiter les garages.

## EN VISITE A MONTRÉAL

Les membres de l'Association des Marchands détaillants de feronnerie et de boîtes de la province d'Ontario doivent arriver à Montréal demain. Ils passeront trois jours ici. Durant ce temps les visiteurs rencontreront leurs confrères de commerce. L'un des principaux articles au programme de l'exceptionnelle est celui d'une excursion dans le port. Les visiteurs seront les hôtes de la Commission du port et ils feront leur promenade à bord du vapeur "Prescott" de la compagnie Richelieu et Ontario. Jeudi ils assisteront à la grande parade des pontons de Montréal, qui aura lieu sur le Champ de Mars, à 2 heures de l'après-midi. Reçus par la ville ces messieurs se rendront au parc Mont-Royal et une réception aura lieu à l'hôtel du parc Ranger.

## LES VOLONTAIRES ANGLAIS

Londres, 24. — Le critique militaire français si connu, le lieutenant-colonel Roussel, a assisté aux dernières manœuvres des volontaires "d'Exeter". Il croit en leur efficacité. Les volontaires défendraient les côtes contre une invasion étrangère tandis que l'armée régulière se serait engagée ailleurs.

## LE "MONTICALLM"

(Du correspondant régulier de la Presse) Québec, 24. — Le "Monticallm", navire du gouvernement, ayant à bord M. T. Bédard, agent local du département de la marine, et M. J. Kaine, inspecteur des lumières, est parti pour un croisière de trois semaines dans le golfe de Gaspésie, en passant par les côtes de l'île Anticosti, de Gaspé et de la Baie des Chaleurs. Le "Monticallm" est sous les ordres du capitaine Pelletier.

## LES FEUX DE FORETS

Spokane, Wash., 24. — Les feux de forêt font encore rage sur le côté Est de la rivière d'Oreille. A Port Hill, Idaho, près de la frontière canadienne, plusieurs fermes et plusieurs scieries ont été détruites.

## A VAL DES BOIS

(Du correspondant régulier de la Presse) Val des Bois, 24. — Jeudi soir dernier, le curé a donné un parti de eucharistie et un goûter au profit de la nouvelle église. Les recettes ont été belles.

## LA TELEGRAPHIE SANS FIL

Sydney, N. E., 24. — Le gérant de la station de télégraphie sans fil de Port Morley, qui a été endommagée par les eaux, ces jours derniers, a dit que la station ne sera pas prête à répondre aux besoins du public avant un mois.

## AMUSEMENTS

### THEATRE NATIONAL

Montée tous les jours. Coin St-Catherine et Beaudry. Cette semaine "La Mère aux beaux yeux" d'après M. de M. Jane Servant. Prix populaires. Représentation prochaine, "La Fille du Garde-Chasse".

### BENNETTS

Toute cette semaine, 8 p. m., 8 h. m., 4005, 4006, 4007, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4013, 4014, 4015, 4016, 4017, 4018, 4019, 4020, 4021, 4022, 4023, 4024, 4025, 4026, 4027, 4028, 4029, 4030, 4031, 4032, 4033, 4034, 4035, 4036, 4037, 4038, 4039, 4040, 4041, 4042, 4043, 4044, 4045, 4046, 4047, 4048, 4049, 4050, 4051, 4052, 4053, 4054, 4055, 4056, 4057, 4058, 4059, 4060, 4061, 4062, 4063, 4064, 4065, 4066, 4067, 4068, 4069, 4070, 4071, 4072, 4073, 4074, 4075, 4076, 4077, 4078, 4079, 4080, 4081, 4082, 4083, 4084, 4085, 4086, 4087, 4088, 4089, 4090, 4091, 4092, 4093, 4094, 4095, 4096, 4097, 4098, 4099, 4100, 4101, 4102, 4103, 4104, 4105, 4106, 4107, 4108, 4109, 4110, 4111, 4112, 4113, 4114, 4115, 4116, 4117, 4118, 4119, 4120, 4121, 4122, 4123, 4124, 4125, 4126, 4127, 4128, 4129, 4130, 4131, 4132, 4133, 4134, 4135, 4136, 4137, 4138, 4139, 4140, 4141, 4142, 4143, 4144, 4145, 4146, 4147, 4148, 4149, 4150, 4151, 4152, 4153, 4154, 4155, 4156, 4157, 4158, 4159, 4160, 4161, 4162, 4163, 4164, 4165, 4166, 4167, 4168, 4169, 4170, 4171, 4172, 4173, 4174, 4175, 4176, 4177, 4178, 4179, 4180, 4181, 4182, 4183, 4184, 4185, 4186, 4187, 4188, 4189, 4190, 4191, 4192, 4193, 4194, 4195, 4196, 4197, 4198, 4199, 4200, 4201, 4202, 4203, 4204, 4205, 4206, 4207, 4208, 4209, 4210, 4211, 4212, 4213, 4214, 4215, 4216, 4217, 4218, 4219, 4220, 4221, 4222, 4223, 4224, 4225, 4226, 4227, 4228, 4229, 4230, 4231, 4232, 4233, 4234, 4235, 4236, 4237, 4238, 4239, 4240, 4241, 4242, 4243, 4244, 4245, 4246, 4247, 4248, 4249, 4250, 4251, 4252, 4253, 4254, 4255, 4256, 4257, 4258, 4259, 4260, 4261, 4262, 4263, 4264, 4265, 4266, 4267, 4268, 4269, 4270, 4271, 4272, 4273, 4274, 4275, 4276, 4277, 4278, 4279, 4280, 4281, 4282, 4283, 4284, 4285, 4286, 4287, 4288, 4289, 4290, 4291, 4292, 4293, 4294, 4295, 4296, 4297, 4298, 4299, 4300, 4301, 4302, 4303, 4304, 4305, 4306, 4307, 4308, 4309, 4310, 4311, 4312, 4313, 4314, 4315, 4316, 4317, 4318, 4319, 4320, 4321, 4322, 4323, 4324, 4325, 4326, 4327, 4328, 4329, 4330, 4331, 4332, 4333, 4334, 4335, 4336, 4337, 4338, 4339, 4340, 4341, 4342, 4343, 4344, 4345, 4346, 4347, 4348, 4349, 4350, 4351, 4352, 4353, 4354, 4355, 4356, 4357, 4358, 4359, 4360, 4361, 4362, 4363, 4364, 4365, 4366, 4367, 4368, 4369, 4370, 4371, 4372, 4373, 4374, 4375, 4376, 4377, 4378, 4379, 4380, 4381, 4382, 4383, 4384, 4385, 4386, 4387, 4388, 4389, 4390, 4391, 4392, 4393, 4394, 4395, 4396, 4397, 4398, 4399, 4400, 4401, 4402, 4403, 4404, 4405, 4406, 4407, 4408, 4409, 4410, 4411, 4412, 4413, 4414, 4415, 4416, 4417, 4418, 4419, 4420, 4421, 4422, 4423, 4424, 4425, 4426, 4427, 4428, 4429, 4430, 4431, 4432, 4433, 4434, 4435, 4436, 4437, 4438, 4439, 4440, 4441, 4442, 4443, 4444, 4445, 4446, 4447, 4448, 4449, 4450, 4451, 4452, 4453, 4454, 4455, 4456, 4457, 4458, 4459, 4460, 4461, 4462, 4463, 4464, 4465, 4466, 4467, 4468, 4469, 4470, 4471, 4472, 4473, 4474, 4475, 4476, 4477, 4478, 4479, 4480, 4481, 4482, 4483, 4484, 4485, 4486, 4487, 4488, 4489, 4490, 4491, 4492, 4493, 4494, 4495, 4496, 4497, 4498, 4499, 4500, 4501, 4502, 4503, 4504, 4505, 4506, 4507, 4508, 4509, 4510, 4511, 4512, 4513, 4514, 4515, 4516, 4517, 4518, 4519, 4520, 4521, 4522, 4523, 4524, 4525, 4526, 4527, 4528, 4529, 4530, 4531, 4532, 4533, 4534, 4535, 4536, 4537, 4538, 4539, 4540, 4541, 4542, 4543, 4544, 4545, 4546, 4547, 4548, 4549, 4550, 4551, 4552, 4553, 4554, 4555, 4556, 4557, 4558, 4559, 4560, 4561, 4562, 4563, 4564, 4565, 4566, 4567, 4568, 4569, 4570, 4571, 4572, 4573, 4574, 4575, 4576, 4577, 4578, 4579, 4580, 4581, 4582, 4583, 4584, 4585, 4586, 4587, 4588, 4589, 4590, 4591, 4592, 4593, 4594, 4595, 4596, 4597, 4598, 4599, 4600, 4601, 4602, 4603, 4604, 4605, 4606, 4607, 4608, 4609, 4610, 4611, 4612, 4613, 4614, 4615, 4616, 4617, 4618, 4619, 4620, 4621, 4622, 4623, 4624, 4625, 4626, 4627, 4628, 4629, 4630, 4631, 4632, 4633, 4634, 4635, 4636, 4637, 4638, 4639, 4640, 4641, 4642, 4643, 4644, 4645, 4646, 4647, 4648, 4649, 4650, 4651, 4652, 4653, 4654, 4655, 4656, 4657, 4658, 4659, 4660, 4661, 4662, 4663, 4664, 4665, 4666, 4667, 4668, 4669, 4670, 4671, 4672, 4673, 4674, 4675, 4676, 4677, 4678, 4679, 4680, 4681, 4682, 4683, 4684, 4685, 4686, 4687, 4688, 4689, 4690, 4691, 4692, 4693, 4694, 4695, 4696, 4697, 4698, 4699, 4700, 4701, 4702, 4703, 4704, 4705, 4706, 4707, 4708, 4709, 4710, 4711, 4712, 4713, 4714, 4715, 4716, 4717, 4718, 4719, 4720, 4721, 4722, 4723, 4724, 4725, 4726, 4727, 4728, 4729, 4730, 4731, 4732, 4733, 4734, 4735, 4736, 4737, 4738, 4739, 4740, 4741, 4742, 4743, 4744, 4745, 4746, 4747, 4748, 4749, 4750, 4751, 4752, 4753, 4754, 4755, 4756, 4757, 4758, 4759, 4760, 4761, 4762, 4763, 4764, 4765, 4766, 4767, 4768, 4769, 4770, 4771, 4772, 4773, 4774, 4775, 4776, 4777, 4778, 4779, 4780, 4781, 4782, 4783, 4784, 4785, 4786, 4787, 4788, 4789, 4790, 4791, 4792, 4793, 4794, 4795, 4796, 4797, 4798, 4799, 4800, 4801, 4802, 4803, 4804, 4805, 4806, 4807, 4808, 4809, 4810, 4811, 4812, 4813, 4814, 4815, 4816, 4817, 4818, 4819, 4820, 4821, 4822, 4823, 4824, 4825, 4826, 4827, 4828, 4829, 4830, 4831, 4832, 4833, 4834, 4835, 4836, 4837, 4838, 4839, 4840, 4841, 4842, 4843, 4844, 4845, 4846, 4847, 4848, 4849, 4850, 4851, 4852, 4853, 4854, 4855, 4856, 4857, 4858, 4859, 4860, 4861, 4862, 4863, 4864, 4865, 4866, 4867, 4868, 4869, 4870, 4871, 4872, 4873, 4874, 4875, 4876, 4877, 4878, 4879, 4880, 4881, 4882, 4883, 4884, 4885, 4886, 4887, 4888, 4889, 4890, 4891, 4892, 4893, 4894, 4895, 4896, 4897, 4898, 4899, 4900, 4901, 4902, 4903, 4904, 4905, 4906, 4907, 4908, 4909, 4910, 4911, 4912, 4913, 4914, 4915, 4916, 4917, 4918, 4919, 4920, 4921, 4922, 4923, 4924, 4925, 4926, 4927, 4928, 4929, 4930, 4931, 4932, 4933, 4934, 4935, 4936, 4937, 4938, 4939, 4940, 4941, 4942, 4943, 4944, 4945, 4946, 4947, 4948, 4949, 4950, 4951, 4952, 4953, 4954, 4955, 4956, 4957, 4958, 4959, 4960, 4961, 4962, 4963, 4964, 4965, 4966, 4967, 4968, 4969, 4970, 4971, 4972, 4973, 4974, 4975, 4976, 4977, 4978, 4979, 4980, 4981, 4982, 4983, 4984, 4985, 4986, 4987, 4988, 4989, 4990, 4991, 4992, 4993, 4994, 4995, 4996, 4997, 4998, 4999, 5000.

### FRANCAIS

Matinée, 200c, 300c, 500c. Le nouveau spectacle national.

### THE FINAL SETTLEMENT

Aucun théâtre anglais de la ville n'offre autant pour le prix. Semaine prochaine, "L'Assommoir" de Zola.

### NATIONSCOPE

Coin St-Catherine et St-André. MUSIQUES EXCENTRIQUES. MA COLONELLE (comédie). 212-2-2. LE QUATUOR FRANCAIS.

### Parc Dominion

Dernier Jour du Pique-Nique de la M.S.R.

CE SOIR dernier plongeon de SPEEDY et feu d'artifice d'une magnificence sans pareille.

### PARC SOHMER

LES SIX BANVARS. La Grande Troupe de chiens Herbert, etc. etc. Soirée de spectacle et de ventriloquie. Enfants (après-midi) 50c.

### NAVIGATION

Voyages Ideals sur l'Eau sur des Elegants Vapeurs Modernes pour Passagers.

### NAVIGATION

LIGNE MONTRÉAL-TORONTO (via les Mille Îles et Rochester, N. Y.). A partir du 1er juin, les vapeurs partent à midi tous les jours, excepté le dimanche.

LIGNE MONTRÉAL-TORONTO-HAMILTON (via les Mille Îles et la baie de Quinte). Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7 p.m. Les prix spéciaux sur ce vapeur.

LIGNE MONTRÉAL-QUÉBEC — Les vapeurs partent tous les jours à 7 p.m.

LIGNE QUÉBEC-SAGUENAY — Les vapeurs partent de Québec à 8 h.m. tous les jours.

Bureau des Billets de la Ville, 126-128 Rue St-Jacques. En face du bureau de poste.

### HOTELS

#### Grand Union Hotel

Via-Vie, la gare Grand Central. CHAMBRE: \$1.00 par jour ET PLUS.

### CHAMBRES A LOUER

de chambre pour couple marié ou  
pour messieurs, maison tranquille com-  
table; autre petite chambre, usage  
téléphone, pension si désirée. 246-3

**HUBERT, 487** — C. A. L. — Jolies  
grande chambre bien meublée, au-  
tant, couple marié ou messieurs, ainsi  
que deux chambres non meublées, usage pho-  
tographie, téléphone, pension si désirée. 246-3

**LAURENT, 491** — Deux jolies cham-  
bres dans famille où il n'y a pas  
d'enfants, autres chambres pour messieurs

**F. TIMOTHÉE, 295 — C. A. L. —**  
Meubles ou non, famille privée  
enfants, possession immédiate  
pour messieurs. 247-8

---

**M/MB. MEUBLES A LOUER**

**MHERST, 307 — C. M. —** Près St  
Catherine, magnifique chambre  
meublée, devant, améliorations modernes.  
maison tranquille. 243-6

VE VIGIER 69 — C. M. — Grands  
salon meublé, deux grands cham-  
brons, deux cuisines, deux baignoires,  
donnant sur carré Vigier, pensionnat  
désiré, usage de cuisine, famille  
vée. 246-3

ERRI 119A — C. M. — Belles cham-  
bres bien meublées à louer, près de  
marie Vigier, lumière Auer, téléphone  
sieurs seulement. 239-1

CHAMBRES MEUBLÉES À LOUER — On trouvera de grandes et pe-  
tites chambres meublées à louer, en fa-  
mille ou seule, à partir de 10 francs par  
semaine, dans une maison neuve, à  
proximité de la gare, dans un quartier  
très agréable, avec toutes les commodités  
modernes, eau chaude, chauffage central,  
électricité, téléphone, etc. S'adresser à  
M. L. B. 246-3

**ORCHESTER EST. 341 — C. M. —**  
Grande chambre richement meublée, premier étage, garde-robe, lumière, lavabo, eau chaude, maison tranquille. Prix modéré. Tél. Est 6435.  
248-6  
247-6

MERY 39 — C. M. — Jolie chambre  
meublée à neuf avec lavabo, ga-  
rénie, électricité, très propre, maison fran-  
cise, pas d'enfants. 247—6

OGAN. 870 — C. M., près Champlain  
Chambre bien meublée à louer  
pour \$6.00 par mois. Monsieur seule-  
ment. 247—4

OTRE-DAME DE LourDES, 87. —  
C. M. — Chambre double et sim-

IVARD 342 — C. M. — Chambre  
à louer sur le devant avec balcon  
600 par semaine. 246—3

LANGUINET, 166 — Chambres meub  
blées ou non meublées, famille pr  
kaz, téléphone, bain, etc., près St  
therine. 247—3

ANDRE, 571 — C. M. — Jolie pe  
tite chambre meublée, très bon

TE CATHERINE EST, 265. — Cham-  
bres meublées, simples et doubles  
pour monsieur, maison tranquille, pa-  
rnis enfants. 248

T DENIS, 265 — C. M. — De belle  
chambres chauffées à l'eau chau-  
de et pourvues des améliorations mo-  
dernes ; peuvent être occupées en fa-  
mille ou par 2 personnes. 248 St Denis, près de Mon-  
ny. Prix très modéré. 241-12

T DENIS, 1129. C. M. 248

chambre double meublée sur  
vant, chauffée à l'eau chaude,  
et à personne sérieuse. 243-6

T DENIS 127 — C. M. — Chambr  
très confortable, lavabo, eau chau  
garde-robe, lumière Auer, famill  
vice, confort de chez soi. 246-3

T DENIS, 133. — C. M. — Belle gran  
de chambre-salon, très conforta  
ment meublée. Aussi petite cham  
sur l'étage du bain. 246-3

doubles et simples luxueusement  
publiques avec toutes les amé-  
modernes. Bain communi-  
l'éléphone, en face du carré Vigée.  
touristes \$1.00 par jour. Prix spé-  
mois. 24.26,28,31,2.

ST DENIS, 447 — C. M. — Jolie gran-  
de chambre meublée, famille sa-  
vant. Références exigées. 248-6

ST DENIS, 453C — C. M. — Près café  
St Louis. Chambre meublée e-  
pour famille ou enfant. Pen-

**T HUBERT 458** — C. M. — Chambray-le-Franc  
Chambre double et simple richement  
meublées, lumière Auer, bain, usage d'été.  
Téléphone. Tél. Est 1083.

**CHAMBRES ET PENSION**

**PERRI, 476 — C. E. P. — Grand**  
 chambre-salon, ainsi que chambre  
 simple, avec pension de première classe  
 servie à l'eau chaude. Mme Durocher.  
 21.24.76

**DORCHESTER EST 472 — C. E. P.**  
 — Magnifiques chambres doubles  
 simples, chambre-salon, confort d'au-  
 trefois, sol, pension à désiré, pension l'au-  
 trefois, près gare Viger, coin St André  
 Dorchester. 246-7

**QUINTCALM, 250 — Chambre et pension**

ENSION STE CECILE - Mme Côté  
propriétaire, déménagée coin S  
nis et Lagauchetière, 3 chambre  
ueuses devant, façade St Denis, per  
n de table, eau chaude, électricité  
e piano. Touristes trouveront tou  
fort désiré: cuisine première classe  
dresser 304 Lagauchetière: Est. Tel.  
4121. 240-mjs-r

TE CATHERINE EST 345 — C. E. P. — Cham-  
bre et pension, 1ère classe, am-  
bulations modernes, pensionnaires de  
tous les âges, avec ou sans pension.  
244-5

T DENIS 172 — C. E. P. — Salon  
louer et aussi pension. 246-3

T DENIS. 400 — C. E. P. — Grand  
salon sur devant, chambres com-  
fortables, sur l'étage du bain. Une cui-  
sine, téléphone. 246-4

T DENIS 142. — C. E. P. — Très  
belle chambre double, maison meub-  
lée de 1ère classe, chauffée eau chau-  
de, téléphone. Très bonne pension. 246-5

T DENIS, 472A — C. E. P. — Deux grandes chambres, aménagement modernes, étage du bain, chauffage central, cuisine équipée, salle à manger chaude et pension de première classe, usage du salon et téléphone. 248-6  
T DENIS, 307 — C. E. P. — Belle chambre bien meublée avec très bonne pension pour messieurs. 307 8  
T DENIS, 343 — C. E. P. — Belle

**HUBERT, 212** — C. E. P. — Belle grande chambre pour deux personnes, une simple, améliorations modernes. Pension de table.

**VOYAGEURS, touristes, et pensionnaires permanents, trouveront l'effort du cher-sol. 145 Henri, boulevard. Chambres retenues pour soirées. "Retour à Montréal."**



# Le Dernier Jour de la plus Grande Vente du Canada

Demain, mercredi, sera le dernier jour de la plus Grande Vente du Canada. Tout doit avoir une fin et demain sera la clôture de la plus Grande Vente du Canada. A 8 heures précises les portes du magasin seront ouvertes, et vous trouverez les plus grandes occasions jamais offertes dans aucun magasin, puis à 6 heures précises les portes se fermeront sur

## La plus Grande Vente au Détail qui ait jamais eu lieu au Canada

Demain sera la journée la plus affairée de cette Grande Vente. Ou que vous demeuriez, si vous pouvez venir à ce magasin, venez profiter de ces occasions inimaginables.

**L'ESPACE NE NOUS PERMET PAS D'ENUMERER TOUTES LES OFFRES QUE NOUS FAISONS— PUIS PLUSIEURS LOTS SONT TROP PEU CONSIDERABLES POUR QU'IL Y EN AIT TOUTE LA JOURNEE.**

### Nansouk Fin de 15c pour 12c

Vous ne vous attendez jamais à acheter du nansouk de cette qualité pour 12c, c'est le plus bas prix auquel cette qualité se soit vendue cette saison.

Nansouk fin, un tiers pur et souple, prêt à coudre, pour sous-vêtements de dames et d'enfants. Régulier 15c. Mercredi 12c.

### Offres Spéciales de Serviettes

Serviettes de chambre à coucher, de 25c, pour 15c. Très grandes, en toile ouverte à points d'ourlet, grandeur 20 x 40. Régulier 25c. Mercredi 15c.

Serviettes en excellente toile ouverte, bordure rouge, bouts frangés, 22 x 45 pouces. Régulier 25c. Mercredi, chacune 19c.

### MAGASIN DES TAPIS 553 RUE STE CATHERINE

1ère porte à l'ouest de l'entrée de la Salle Lyrique.

**W.H. Scroggie Limited**

RUES STE CATHERINE ET PEEL.

### Dessus de coussins de 29c, pour 19c

Ces dessus de coussins sont en jolies mousselines à dessin, et finis avec fronce de fantaisie, grandeur pour coussins de 18 et 20 pouces. Rég. 29c. Mercredi, chacun 19c.

### Cotonàdrap Blanchi, 25c

Excellent coton à drap blanchi, deux verges de large, fini uni. Rég. 35c. En vente mercredi à 25c.

### Barrettes à cheveux à bas prix

Un lot dédaigné de barrettes en écaille et en ambre, classées ou unies avec bord biseauté, moyennes et grandes, quelques-unes de 1 1/2 pouce par 1 1/2. Valeur régulière de 15c, 18c et 25c. Prix de vente... 9c.

### Cette très Populaire Toile Pongée de 29c, pour 14c

Voici un des populaires tissus d'été ayant l'air de la soie lustrée et soyeuse, appropriée pour robes, blouses, etc. Choix sur les jolis effets suivants et offert à 14c au lieu de 29c.

Magnifique toile pongée, effets de rayures et carreaux bleus, blancs, mauve, etc., sur fond rose, champagne, brun, bleu, sape. Tissu des plus jolis pour robes d'extérieur pour dames, etc. Prix régulier 29c. Mercredi, la verge 14c.

### Ceintures en Elastique pour Dames

Ce ne devrait pas prendre beaucoup de temps pour écouler tout le lot à ce prix. Nous les avons achetées à un bas prix spécial, car autrement nous n'aurions jamais pu les vendre à aussi bon marché.

CEINTURES EN ELASTIQUE, joli choix des plus nouveaux dessins américains, toutes les grandeurs, en tissu élastique uni ou en relief, couleurs: noir, blanc et toutes les couleurs foncées. Valeur régulière 25c, pour 14c.

### NOUVELLES JUPE POUR DAMES



Ces jupes sont d'une bonne qualité spéciale et les dames trouveront qu'elles ne sont pas de trop dans leur garde-robe pour la prochaine saison.

JUPES EN ALPAGA — légères, utiles, conservent longtemps leur jolie apparence. Elles seront les préférées des femmes qui veulent avoir une bonne jupe. Noir uni, marine et brun. Rég. \$5.75 pour

**\$3.98**

JUPES EN TWEED — magnifiquement confectionnées, seyant à la perfection, quelques-unes garnies de remplis et de boutons. Régulier \$3.50 pour

**\$1.98**

Plus belle que la Valse Merry Widow, la nouvelle valse

**CARITA, 15c**

Allez l'entendre au Rayon de la Musique.

### Deux Offres Extraordinaires de Lits

Voici des valeurs à prix très économiques. Nous avons acheté à réduction les échantillons de lits d'un manufacturier, c'est ce qui nous permet de les vendre aux prix incroyables suivants:

Excellent lit en cuivre, émaillé blanc. Sommier en fil métallique double, monture en fer. Matelas hygiénique en couil de fantaisie, 5 pouces d'épais. Paire d'oreillers de pure plume, en couil de fantaisie. Régulier \$19.55. Pour

**\$14.59**

Complet

Lit en cuivre, poteaux de 2 pouces, sommier en fil métallique double, monture en fer. Matelas hygiénique en excellent couil de fantaisie. Paire d'oreillers de pure plume, en couil de fantaisie. Régulier \$35.00. Le tout complet, au prix très spécial, mercredi, de

**23.49**

### BRODERIES A CORSETS



TROIS LIGNES SPECIALES à des prix qui représentent à peine le droit d'importation.

Une maison de Saint-Gall, jouissant d'une réputation de près d'un demi-siècle, pour ses broderies de qualité strictement supérieure, avait en mains un plus grand assortiment d'excédent de stock de broderies à corsets que d'habitude. Elle s'adresse à nous, comme l'un des plus grands acheteurs de ce côté-ci de l'Océan et nous demanda de prendre tout le lot — voilà, en un mot, la raison d'être de cette vente.

Broderie à corsets, 17 pouces de large — Jolis effets, nouveaux et attrayants dessins, tous sur beau nansouk et belle batiste. La vente commencera mercredi matin.

Lot 1 — Broderie de 19c. Lot 2 — Broderie de 25c. Lot 3 — Broderie de 39c. 19c

Prix de vente, la verge 12c. Prix de vente, la verge 15c. Prix de vente, la verge 19c

### Une Journée de Bas Prix à la Section des Etoffes à Robes

Maintenant que l'ouverture des classes approche, c'est le temps d'acheter des robes aux petites filles. Voici une liste de tissus d'une durée insurpassable, à des prix exceptionnellement bas.

#### SERGE FRANCAISE PURE LAINE A MANTEAUX

Couleurs: brun, marine, rouge, vert, etc. Prix régulier 45 cents 29c

Mercredi, la verge

Serge Anglaise Bleu Marine Pure Laine

fini croisé, teinture indélébile, à l'épreuve de la pluie et de la soude, la verge 55c

Drap Panama Pure Laine

de qualité on ne peut plus résistante, couleurs: brun, marine, rouge, vert, etc., ainsi que noir. Prix régulier 59c. Mercredi, la verge 35c

Cachemire Français Pure Laine

en une grande variété de couleurs, comprenant noir et marine. Prix régulier 59c. Mercredi 48c

Drap de Vigogne Anglais

convenable pour costumes d'enfants, manteaux ou jupes séparées. Un drap qui ne se tache ni se fripe, en une va-

riété complète de couleurs, comprenant marine et noir. Prix régulier 45c. Mercredi 39c

#### Cachemire Anglais

très pesant et très résistant, pour robes d'enfants, allant au couvent, noir seulement. Prix régulier 40c. Mercredi, la verge 35c

#### Drap Panama Pure Laine

un vrai beau tissu granité qui donnera satisfaction sous tous rapports. Couleurs: brun, rouge, vert, marine, etc. Prix régulier 50c. Mercredi 33c

Drap Vénitien Français Pure Laine

en une variété complète de couleurs, comprenant marine et noir. Prix régulier 85c. Mercredi 75c

### Rubans de 15c et 19c pour 9c la verge

Et de bonnes largeurs aussi — jusqu'à 4 1/2 pouces — exactement le taffetas qu'il faut pour faire d'élégantes et pimpantes boucles à cheveux, dont les petites et les grandes filles auront besoin, pouvant aussi servir à une douzaine d'autres fins qui se présentent d'elles-mêmes lorsque vous employez les rubans. Bonne variété de couleurs. Prix régulier 15c et 19c. Pour, la verge 9c

### Offres spéciales d'Epicerie Mercredi

THES ET CAFES

"Asam" Pekoe, valant 40c la livre. Mercredi 28c

Un thé d'un excellent arôme. Café "Morning Glory", marque "Strathcona", égal à n'importe quel café de 35c sur le marché. Mercredi, la livre 24c

"Our Favorite", mélange de thé à déjeuner — Si vous faites usage d'un thé de 40c le paquet, essayez ce-lui-ci. Mercredi, prix de vente 23c

Café marque Strathcona de 20c, égal à n'importe quel café de 40c la boîte. 27c

### ECOULEMENT DE GLACIERES

Si vous considérez qu'une glacière aux prix réguliers est au-dessus de vos moyens, ne manquez pas l'occasion de vous en acheter une à ces bas prix. Elles vous seront utiles du commencement à la fin de l'année et sont nécessaires à la bonne tenue du ménage.

Les meilleures glacières en chêne doré, 24 x 36 pouces de haut et 17 de profond. Régulier \$6.55 52.44



Glacières en chêne doré, grandeur 26 x 42 de haut et 18 de profond. Régulier \$9.95 7.98

Paniers de pique-nique. Rég. 20c 25c et 30c, pour 20c

Tondeuses de pelouses, 16 pouces. Régulier \$3.75 2.58

Boyaux en caoutchouc pour jardin sur support au complet. Rég. \$7.25 pour 5.25

### SOIE LOUISINE 44c de 65c pour

Nous insistons sur la valeur de cette offre — ces jolies soies seraient une bonne valeur aux prix réguliers — et elles le sont réellement — mais vu que nous n'avons pas un assortiment complet de couleurs, il nous faut les écouler.

1,500 verges de soie Louise grises à rayures, petites et moyennes, riche qualité lustrée, magnifique choix de dessins. Régulier 65c pour 44c

### Quatre Offres de Linge Blanc

Nous vous offrons, dans ce rayon, des occasions que nous aimerions à vous faire voir.

JUPONS EN BATISTE avec large volant garni de trois rangées d'entre-deux de dentelle et finis avec large dentelle. Régulier \$1.50 1.25

CACHE-CORSET en batiste de bonne qualité avec trou-trou et ruban. Rég. 85c pour 29c

CALECONS EN BATISTE — Lignes déssassées, garnies de broderie et de dentelle. Spécial, la paire 35c

### Complets pour Hommes de \$10.00 à \$15.00

POUR

**\$7.45**

Quelques-unes des meilleures offres de la saison. Juste la pesanté voulue pour l'automne.

127 complets pour hommes, en les meilleurs tweeds anglais et écossais, nouveau genre sac à trois boutons, avec collier fait à la main. Rég. \$10.00 à \$15.00. Mercredi, 7.45

Imperméables d'automne, en plein le pardessus qu'il faut pour soirées fraîches, pour hommes. Ce pardessus a 32 pouces de long et est à collier ajusté et long dos ample. Rég. \$10. Mercredi seulement 7.35

250 élégants pantalons en worsted de nuances pâles ou foncées, coupe très chic, garnitures de premier ordre, pour hommes. Rég. \$2.75 pour 1.98

Pantalons d'ouvriers, en tweed foncé résistant, effets de rayures, vêtements très durables et pouvant subir bien des durs coups. Rég. \$2.00 chacun. Mercredi, seulement 1.25

### Ecoulement d'Articles pour Hommes

L'écoulement de la saison à notre rayon des articles pour hommes donne lieu à des occasions rares pour l'homme qui désire économiser. Quelques exemples entre une foule d'autres également bonnes.

Cravates lavables tubulaires, formes Derby, vertes, bleues, tan, blanches, effets à dessins de fantaisie, pour hommes. Rég. 35c 15c

Sous-vêtements en cachemire à côtes, Merens, grandeur 14-16, complètes, pour hommes. Rég. \$1.20, pour 69c

Chemises en cuir tan, noir, brun et gris, pour hommes. Rég. 35c

GANTS LONGUEUR AU COUDE 19c

Gants en fil de Lille de bonne qualité, poignet mousquetaire longueur au coude, très bien finis et d'un ajustement parfait. Prix réguliers 35c à 50c. Pour, la paire 19c





Tous les avis de Naissances, Mariages et décès doivent être accompagnés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

**BOURDON** — A Vauvilliers, le 20 du courant 1909, au No 18 rue Notre-Dame, l'épouse de M. J. Bourdon, une fille, baptisée Marie-Louise-Yvonne-Hélène-Elisabeth. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Viau.

**ST JACQUES** — A Verdun, le 21 août 1909, au No 127 rue Verdun, l'épouse de M. Arthur St Jacques, une fille, baptisée Marie-Joséphine-Jeanne-Laurence. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. St Jacques, grands-parents de l'enfant.

**THÉRIEN** — A Montréal, le 20 août 1909, au No 322 rue Plessis, l'épouse de M. Rosario Thérien, une fille, baptisée Marie-Olivia-Hélène. Parrain, M. et Mme Napoleon Mathieu, oncle et tante de l'enfant.

DECES

**CHARETTE** — A Montréal, le 22 août 1909, à l'âge de 29 ans, 10 mois, Joseph-Louis-Albert Charette, C. C. pharmacien.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure, No 288 St-Elliott, à 7 heures, pour se rendre à l'église St Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAUVIN** — A Montréal, le 24 août 1909, à l'âge de 58 ans, Isaac Chauvin, époux de Mme Raymond.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son fils, No 274 rue Dufferin, à 7 heures, pour se rendre à l'église St-Vincent, et de là à l'ossuaire. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUFRESNE** — A Saint-Eldar de Laval, le 23 août 1909, à l'âge de 58 ans, Antoine Dufresne, cultivateur.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là à l'ossuaire. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMARCHE** — A la ville Saint-Louis, le 24 août 1909, à l'âge de 14 ans, Berthe, fille bien-aimée de J. A. Lamarche, manufacturier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 224 rue St-Laurent, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, coin Bernard et Watford, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LATOUR** — A Saint-Henri, le 24 août 1909, à l'âge de 1 an, Georges-Albert Latour, enfant bien-aimé de Georges Latour, No 64 rue Dagenais.

Funérailles privées.

**LEVEILLER** — A Saint-Dominique des Cèdres, le 23 août 1909, à l'âge de 20 ans et 6 mois, Victor Leveiller, fils de M. et Mme Leveiller.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MASSON** — A Longueuil, le 23 du courant, à l'âge de 78 ans, Alfred Masson, négociant et propriétaire de la maison D. Masson et Co.

Les funérailles auront lieu à Montréal, le 25 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure mortuaire, pour se rendre à la Cathédrale, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAPILLON** — A Montréal, le 23 août 1909, à l'âge de 10 mois, Gérard Papillon, enfant d'Alfred Papillon, No 257 rue Morgue.

Funérailles privées.

**PILON** — A Côteau Station, le 23 août 1909, à l'âge de 19 ans, 6 mois, Yvonne, fille bien-aimée de Joseph Pilon.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROBERTAILLE** — A Montréal, le 23 août 1909, à l'âge de 40 ans, 5 mois et 1 jour, Joseph Robertaille, époux d'Adeline, homme veuve en première noce de feu Narcisse Robertaille.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son époux, No 24 rue Butternut, à 9 heures, pour se rendre à l'église St-Elzéar, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**VINCENT** — A Montréal, le 23 août 1909, à l'âge de 24 ans, Rose Moquin, épouse de Lazare Vincent.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son époux, No 24 rue Butternut, à 9 heures, pour se rendre à l'église St-Elzéar, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**REMERCIEMENTS**

Mme L. S. Rochon remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui faire parvenir des lettres et cartes de sympathie à l'occasion de la mort de son mari, survenue le 25 juillet dernier.

**OTTAWA**

CONCOURS DE SCULPTURE POUR DEUX MONUMENTS

1. Le ministère des Travaux publics du Canada invite les artistes à concourir pour l'érection de deux monuments, l'un en mémoire de l'honorable George Brown, et l'autre à la mémoire de l'honorable John A. Macdonald.

2. Une fois achevé et érigé à l'endroit indiqué, chaque monument devra coûter plus de dix mille dollars, y compris le socle, à partir du niveau de la surface du sol.

3. Ne pourront concourir que les artistes résidant au Canada, ou en possession d'un passeport canadien, résidant dans un autre pays.

4. Les monuments seront placés sur la propriété du gouvernement, mais l'endroit précis sera choisi plus tard.

5. Les concurrents devront soumettre à l'examen d'un jury des maquettes, en plâtre moulées à une échelle uniforme d'un pouce et demi pour un pied. Les maquettes devront être accompagnées d'un rapport écrit, en français ou en anglais, dans lequel l'artiste devra expliquer le motif de son œuvre, et indiquer les matériaux qu'il propose d'employer.

6. Les maquettes et toutes les correspondances s'y rattachant, devront être adressées, comme suit :

Advisory Art Council,  
C/o, Department of Public Works,  
Ottawa, Canada.

Les maquettes devront être livrées avant le 15 février 1910. Elles ne seront pas exposées publiquement avant l'adjudication du contrat et des prix de l'œuvre. Les concurrents devront payer les frais d'envoi des maquettes, et du monument, ainsi que les frais de transport. Les maquettes seront expédiées aux concurrents aux frais du gouvernement, mais à leur risque.

On donnera avis de ce verdict à chacun des concurrents. Les heureux concurrents recevront une somme de dix mille dollars pour l'exécution de leur œuvre.

Par ordre,  
WALTON TERRIER, Secrétaire.  
Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, 17 août 1909.

N. B. — Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis. Les auteurs de cet avis ne sont pas responsables de la publication.

**OTTAWA**

CONCOURS DE SCULPTURE POUR DEUX MONUMENTS

1. Le ministère des Travaux publics du Canada invite les artistes à concourir pour l'érection de deux monuments, l'un en mémoire de l'honorable George Brown, et l'autre à la mémoire de l'honorable John A. Macdonald.

2. Une fois achevé et érigé à l'endroit indiqué, chaque monument devra coûter plus de dix mille dollars, y compris le socle, à partir du niveau de la surface du sol.

3. Ne pourront concourir que les artistes résidant au Canada, ou en possession d'un passeport canadien, résidant dans un autre pays.

4. Les monuments seront placés sur la propriété du gouvernement, mais l'endroit précis sera choisi plus tard.

5. Les concurrents devront soumettre à l'examen d'un jury des maquettes, en plâtre moulées à une échelle uniforme d'un pouce et demi pour un pied. Les maquettes devront être accompagnées d'un rapport écrit, en français ou en anglais, dans lequel l'artiste devra expliquer le motif de son œuvre, et indiquer les matériaux qu'il propose d'employer.

6. Les maquettes et toutes les correspondances s'y rattachant, devront être adressées, comme suit :

Advisory Art Council,  
C/o, Department of Public Works,  
Ottawa, Canada.

Les maquettes devront être livrées avant le 15 février 1910. Elles ne seront pas exposées publiquement avant l'adjudication du contrat et des prix de l'œuvre. Les concurrents devront payer les frais d'envoi des maquettes, et du monument, ainsi que les frais de transport. Les maquettes seront expédiées aux concurrents aux frais du gouvernement, mais à leur risque.

On donnera avis de ce verdict à chacun des concurrents. Les heureux concurrents recevront une somme de dix mille dollars pour l'exécution de leur œuvre.

Par ordre,  
WALTON TERRIER, Secrétaire.  
Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, 17 août 1909.

N. B. — Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis. Les auteurs de cet avis ne sont pas responsables de la publication.

Toronto, 24. — Lord Northcliffe arrivera à Montréal le 4 septembre et viendra ensuite ici pour l'exposition.

LA CIE S. CARSLLEY, LIMITEE.  
MAGASIN DU BAS DE LA VILLE, Rue Notre-Dame Ouest  
Ce magasin ferme à 5.30 p.m. tous les jours.  
MARDI 24 AOÛT 1909



CHICS COSTUMES  
au Rabais

REDUCTIONS RADICALES QUI SIGNIFIENT UN ECOULEMENT COMPLET DE TOUS LES VETEMENTS DE CETTE SAISON.  
Soyez au nombre des premières arrivées ici, demain matin ! Par tout le magasin vous trouverez de véritables occasions, mais aucune ne saurait plus vous intéresser que ces grandes offres de costumes à des prix aussi réduits.

**Costumes de \$6.50**  
12 costumes-tuniques et costumes-blouses blanches, en pure toile, quelques-uns garnis pour aller avec les blouses, pour dames. Prix réguliers valant jusqu'à \$6.50. Prix de vente, mercredi, 3.95.

**Costumes de \$7.50 à \$10**  
25 costumes en reps et en toile, tous d'une confection et d'un fini impeccable, choix varié des plus nouveaux modèles, blancs, bleus et fauves, pour dames. Prix rég. \$7.50 à \$10.00. Vente de demain, 3.95.

**Costumes de \$10 à \$12**  
Un petit nombre, (le reste de nos plus élégants costumes de nos meilleures tuniques en reps et en toile sera mis en vente, demain, à un prix et bas que vous pourrez faire de économies extraordinaires. La plupart garnis de boutons à couleurs : vieux rose, bleu, blanc et fauve. Rég. \$10 à \$12, pour, 5.49.

Autre offre de vêtements d'hommes

Dans cette offre spéciale de mercredi sont comprises quelques consignations arrivées de bonne heure en fait de pantalons d'automne pour hommes. Ne manquez pas de les voir.

**40 COMPLETS EN WORSTED ET EN TWEED, POUR HOMMES**, bien faits sous tous rapports, habits populaires à 3 boutons, grande variété de grandeurs de 33 à 42, mesure de poitrine, choix de cinq beaux modèles, pour l'automne. Prix de \$5.95 à \$7.50. Vente de demain, 2.89.

**10 douzaines de salopettes pour hommes**, en denim américain bleu et blanc. Grandeurs 33 à 48, bavette et bande, fortes coutures. Rég. 90c. Demain, 75c.

**Nous venons de recevoir la première consignation de pantalons d'automne**, au nombre de 300, et nous les mettons en vente demain à prix spécial. Grande variété de dessins — pantalons de premier ordre. Prix rég. \$2.99. Demain, 2.49.

**Tissus Lavables**  
NOUVEAU CREPON DE COTON RAYE, rose, bleu pâle, vieux rose, bleu, brun, blanc et gris. Belle mousseline de soie, bleu pâle, vert, brun, blanc, marine, copenhagen et noir. La verge.

**Ruban de satin sans envers, 8c**  
12 couleurs différentes, 4 pouces de large, une valeur de 14c. Demain, 8c.

Un bon Rasoir a prix réduits

Les rasoirs ordinaires, comme les rasoirs de sûreté, ont été améliorés et essayés, l'offre suivante vous en donne la preuve :  
Célèbres rasoirs Wade et Butcher, concaves, 19c manche léger en coran, prêt à employer.

DEPENSES ENCOURUES POUR RECEVOIR LES DELEGUES

L'échevin Sadler donne des détails sur les frais des réceptions faites pour la convention des Municipalités Américaines. — L'achat d'un terrain et l'application de l'article 333.

L'échevin Major a été nommé président des délibérations du conseil à la séance d'hier, le maire étant absent et le maire suppléant n'existait plus depuis le 9 août. L'échevin Brodeur a été proclamé élu. Immédiatement assemblé il a été présenté au président des échevins L. A. Lapointe et Sadler et a pris son serment. L'ordre du jour ne mentionnant pas la présentation des rapports des commissions. Il n'y avait donc pas de renvoi possible à la prochaine séance par voie de "Next Meeting".

A propos d'une lettre demandant qu'il fut sur les à la conclusion de l'achat d'un terrain de l'avenue Pineau, il y a eu une longue discussion pour rien. Les échevins Giroux, L. A. Lapointe et Lavallée, soutenus en cela par le président, déclarent cette discussion oiseuse, puisque le contrat n'était pas encore signé, que le maire était absent, qu'il n'y avait pas de maire-suppléant pour signer à sa place, et qu'enfin, une motion de reconsideration non arrivée à maturité empêchait de signer ce contrat.

Un rapport de la commission des Finances recommandant d'accorder \$3,000 à la commission spéciale des réceptions pour les fêtes qui ont lieu cette semaine à l'occasion de la convention des Municipalités Américaines. L'échevin Sadler donna des détails suivants : \$1,224 ont été déjà votés et dépensés pour les préparatifs, cette somme se répartit ainsi : annonces dans le "City Hall", l'organon de la Ligue des Municipalités, \$600; mairies, \$450; dépenses courantes, \$25; impression des cartes d'invitation, \$169. Les \$3,000 seront dépensés comme suit : garden-party, voitures, rafraichissements, etc., \$1,500; musique, \$100; bateaux et tramways pour Lachine, \$500; promenade au Parc Dominion et tramways, \$400; dépenses imprévues, \$500.

La question de l'achat définitif d'un terrain qui appartenait autrefois à M. Messier, alors maire de Dorchester, et aujourd'hui échevin de Montréal, a donné lieu à une longue discussion. Des explications données, il résulte que ce terrain fut loué jadis à une couple d'années moyennant 2 paiements de \$3,000 par année, à un intérêt de 5 pour cent, avec l'entente qu'au dernier paiement la Ville deviendrait propriétaire du terrain. Un premier paiement fut fait, puis M. Messier céda ses droits à un M. Versallies qui à son tour le céda à la banque d'Hochelaga. Cela se passait avant l'annexion de Dorchester.

A l'heure actuelle, le deuxième et le troisième paiements sont dus et le quatrième sera payable bientôt. Pour éviter de payer l'intérêt, la commission des Finances recommandait hier de payer à la banque d'Hochelaga la balance de \$24,300, de sorte que la Ville deviendrait immédiatement propriétaire du terrain.

L'échevin Couture s'y opposa, disant que la transaction était illégale et se plaignant que les Finances profitaient des vacances pour venir le conseil de cette affaire. L'échevin Sadler fut du même avis, mais l'échevin L. A. Lapointe lui rappela qu'il était membre des Finances quand la transaction fut faite par la Ville et qu'il avait signé le rapport le 19 juillet 1908. "Ce qui était bon alors l'est aujourd'hui", ajouta-t-il.

L'échevin Couture proposa de laisser le rapport sur la table jusqu'à plus amples renseignements. Cette proposition fut rejetée par 22 voix contre 13 et le rapport fut déclaré, par le président, adopté sur la division suivante :

Pour — Les échevins L. A. Lapointe, Giroux, Yates, Dagenais,

LA COMMISSION DES INDES

LA PREMIERE REUNION AURA PROBABLEMENT LIEU A OTTAWA, LE 21 SEPTEMBRE. — LES HON. MM. FIELDING ET PATERSON.

Londres, 24. — La commission royale des Indes Occidentales, dont font partie les honorables MM. W. S. Fielding et William Paterson, se réunira, vendredi dernier, au bureau des colonies, Lord Balfour de Burleigh présidait, et tous les membres, excepté M. Paterson, étaient présents. Les commissaires anglais, Lord Balfour de Burleigh et sir John Dickson-Poynder partiront pour New York, le 11 septembre. La première réunion aura lieu probablement à Ottawa, le 21 septembre. Les autres réunions auront lieu à Toronto, Montréal, Québec, Halifax et Saint-Jean.

Le travail des commissaires durera deux ou trois semaines. La commission ajournera ensuite, puis reprendra ses délibérations aux Indes, pendant l'hiver.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 117 Saint-Denis, coin Dorchester, autrfois rue Saint-Laurent. Consultations, 9 à 6 heures. Tél. Bell Ext. 2916.

EXCURSION IDEALE

La huitième promenade sur le fleuve à Berthier et au Grand Nord a eu lieu dimanche dernier et a obtenu un immense succès. Il est réellement remarquable de voir un si grand nombre de personnes à chacune de ces excursions, fraternelles comme elles étaient d'avis de la même famille. Celles-ci étaient d'avis de la même famille. Celles-ci étaient d'avis de la même famille.

A L'ORATOIRE DE SAINT-JOSEPH

UNE BELLE FETE, PRESIDENTE PAR MGR LINNEBORN; EVEQUE DE DACCIA, AUX INDES. — LA BENEDICTION D'UNE STATUE DE LA SAINTE VIERGE.

Il y avait grande animation, dimanche, au sanctuaire de St-Joseph, à la Côte des Neiges, à l'occasion de la bénédiction d'une statue de la Sainte-Vierge. Au moins deux mille personnes ont assisté à la fête. Comme on le sait, le Patron de l'Eglise universelle se plait à distribuer ses grâces de choix dans cet oratoire, ce qui explique l'affluence des fidèles qui y rendent continuellement pour l'invoquer. Plusieurs personnes auraient déjà obtenu des faveurs extraordinaires.

Dimanche matin, à 9 h. 15, il y avait grand-messe pontificale, chantée par Mgr Linneborn de la Congrégation des Pères de Sainte-Croix, et évêque de Dacca, aux Indes, et représentant officiel de la Société Nationale de Gymnastique du Canada. A Rome, avant son sacre, Sr. Grandeur était assisté du R. P. Dion, Provincial des Pères de Sainte-Croix, et de M. l'abbé Bernard.

Mgr Linneborn a lui-même fait le sermon. Il a parlé de saint Joseph, surtout de ses missions aux Indes où 18,000,000 de personnes ignorent le christianisme et seulement 50,000 connaissent le Christ. Saint Joseph de Sainte-Croix évangelisent ces contrées.

Le chant a été exécuté sous la direction des Pères du Collège de la Côte des Neiges.

Après la messe, a eu lieu une procession autour de l'oratoire. Les alentours étaient superbement décorés de drapeaux et de banderoles multicolores. La fanfare de la Côte des Neiges, avait bien voulu prêter son concours.

Cette démonstration est l'une des

MUSIQUE A LONGUEUIL

La fanfare de l'Inmaculée Conception, qui passe à juste titre aujourd'hui pour l'un des meilleurs corps de musique de la province, donnera jeudi soir, le 26 du courant, au carré Hurteau, à Longueuil, sous les auspices de la fanfare de la localité, un grand concert en plein air.

Toute la population de Longueuil est invitée à aller applaudir ces excellents musiciens.

NOUVELLES OUVRIERES

La question de grouper tous les ouvriers des filatures de notre province sous l'égide des unions internationales, prend tous les jours de la consistance. — Avis important aux membres du comité du label. — Ces rumeurs de scissions entre le Congrès des Métiers et du Travail du Canada et la Fédération Américaine du Travail sont fantaisistes. — Une grève de charpentiers-menuisiers, à Winnipeg. — Intéressante séance en perspective du club ouvrier St-Louis. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Nous avons dit l'autre jour que les ouvriers textiles de Valleyfield priaient de se grouper de nouveau en union, mais nous aurions pu ajouter que ce sentiment était aussi exprimé un peu partout actuellement, dans notre province. Tous les anciens et véritables amis des ouvriers textiles qui, dans le passé ont aidé aux employés des filatures à élever et à faire prospérer leurs syndicats, se disent encore prêts à leur fournir toute l'assistance nécessaire. Seulement l'expérience du passé est là pour démontrer que si l'on veut cette fois associer cet édifice sur des bases solides il faut l'appuyer avec des avantages matériels qui comptent, en temps de grève comme en temps de maladie ou de mortalité, c'est-à-dire faire bénéficier les ouvriers textiles de tous les avantages que donnent aujourd'hui à leurs membres les unions fortes et bien dirigées, d'ont pour cela élever les contributions hebdomadaires ou mensuelles.

C'est l'opinion de la grande majorité des anciens amis des textiles que pour arriver à un résultat satisfaisant et pratique cette fois, il conviendrait de placer les nouveaux syndicats sous l'égide des unions internationales qui sont comme l'on sait les plus nombreuses, les plus fortes et les plus prospères au Canada. On nous écrit justement de Valleyfield ce qui suit :

Monseigneur Henri Bourdon, Chroniqueur ouvrier à la "Presse", Montréal.

La nécessité de l'union ouvrière ne s'est jamais mieux fait sentir qu'en ce moment, à la filature de Valleyfield; on dirait vraiment que mesdames les officiers de la compagnie, si l'on en juge par leur conduite à l'égard des ouvriers, veulent les pousser à se réorganiser.

On ne se contente pas de les mal payer et de leur faire perdre beaucoup de temps, malgré que la filature soit en opération plein temps, mais on ne les traite pas toujours avec justice, tant s'en faut.

On voudrait rétablir la bonne renommée de la filature fortement endommagée par l'entêtement et les erreurs commises dans le passé par certaines personnes qui semblaient avoir plus à cœur de contenter leur amour-propre et d'exercer leurs petites vengeances que de travailler dans les intérêts bien entendus de la compagnie; on voudrait, par tous les moyens, essayer d'améliorer la situation et que seuls, les ouvriers en supporteraient tous les frais.

La situation en est arrivée à tel point que les ouvriers se croient dans la nécessité de se protéger avec leurs poings. Vous comprenez qu'un pareil état de choses ne peut pas durer longtemps maintenant.

Les ouvriers dégoûtés, et contrits d'avoir fait si bon marché de leur ancienne union, si elle ne leur faisait pas obtenir tout ce qu'ils demandaient, les faisaient au moins respecter et faisaient qu'on traitait avec eux comme avec des hommes, les ouvriers disent, se demandent s'ils ne pourraient pas faire un nouvel appel à la bonne volonté de ceux qui, dans le passé, se sont sacrifiés pour soutenir les intérêts de la masse et leur demander d'oublier leur inconstance et de se remettre à la besogne afin d'assurer le salut de ces pauvres galériens des filatures ?

Votre tout dévoué, MISTIGRIS.

Ces rumeurs de scission entre le Congrès des Métiers et du Travail du Canada et la Fédération Américaine du Travail que certaines gens se plaisent à faire circuler de temps à autre, dans le seul but de nuire aux ouvriers syndiqués, sont, nous n'avons pas besoin de le dire, fantaisistes au suprême degré.

Les membres du Congrès des Métiers et du Travail du Canada a déclaré l'autre jour M. Morrison, le secrétaire de la Fédération, sont entièrement loyaux à notre association et rien n'indique qu'il doive élever des dissensions entre les deux associations.

Lors d'une grande et nombreuse assemblée des charpentiers-menuisiers de Winnipeg, tenue hier soir, il a été décidé unanimement de déclarer la grève à partir de demain matin.

Les ouvriers demandent une augmentation de salaire de 10 cents de l'heure. Les gages actuels varient entre 35 à 40 cents. On a tout lieu de croire que ce mouvement va effectuer d'une façon assez notable l'industrie du bâtiment.

On nous prie d'annoncer que le club ouvrier St-Louis va reprendre le cours de ses séances régulières dimanche, le 29 du courant, à 2 heures de l'après-midi. A la salle Saint-Joseph. Il sera discuté à cette réunion le vote définitif sur lequel les citoyens doivent se prononcer, au sujet de la réduction du nombre des échevins et la création d'un bureau de contrôle. Tous les membres du club ainsi que les citoyens du quartier St-Louis sans distinction, sont invités à y assister. Plusieurs orateurs ouvriers adresseront la parole sur ces questions importantes.

Tous les ouvriers sont priés de prendre note qu'après la grande procession de la Fête du Travail le 6 septembre prochain, aura lieu le pique-nique ou fête champêtre au Parc De-

The John Murphy Company Limited

NOUVEAUX, ELEGANTS ET CONFORTABLES VETEMENTS

Remarquez comme l'été s'en va rapidement. Pour jouir du confort des derniers jours de l'été, venez acheter chez nous ce dont vous avez besoin pour les journées fraîches qui approchent.

**Nos Jupons en Moiré sont Arrivés**  
Il y a en Angleterre un fabricant de jupons en moiré, qui est reconnu dans le monde entier comme le meilleur dans son genre de commerce. Ceux que nous offrons sortent de sa manufacture. Prix : 2.95, 3.95 et 5.00.

**Une demi-douzaine ou à peu près de chapeaux garnis pour la mi-été**  
3.50 chacun.  
Ce prix ne paye pas même leur confection — un seul de chaque sorte — nous n'avons rien à dire de plus.

**Le Drap de notre Costume de 15.00**  
est bon — réellement bon — c'est du véritable pure laine. Nous en garantissons chaque brin.

**Nouveaux Gilet Golf pour Soirées Fraîches**  
Nous annonçons une splendide livraison de nouveaux gilets Golf, vestes et gilets tricots de longueur 3/4.

UN PETIT LOT DE BLOUSES TAILLEUR 1.19

En vesting blanc de fantaisie à rayures fines rouges, bleues ou jaunes, 3 boutons d'écaillé garnissant le devant, pli plat, poche sur le côté avec pattes et boutons; collet détachable en toile et poignets assortis — Une blouse que nous vendons, au commencement de la saison, à 1.50. Mercredi 1.19

The John Murphy Company Limited

Valleyfield, 23 août 1909.

La meilleure lager, c'est la lager CANADIENNE — et la crème des meilleures lagers Canadiennes, c'est la Lager Bohémienne d'EKERS.

N'achetez pas de produit inférieur payant des droits de douane.

Plumes et Gants Nettoyés ou Teints

Les meilleures plumes d'autruche se détachent très vite, si elles sont mal nettoyées par des personnes inexpérimentées, ayant de mauvaises méthodes de leur disposition.

Nous possédons les plus grandes facilités, nous avons les employés les plus expérimentés et nous garantissons que tout le travail que nous exécutons ne laisse rien à désirer.

Nos départements sont séparés, et des ouvriers spéciaux font nos travaux de teinture et de nettoyage.

Gants de chevreau parfaitement bien nettoyés.

British American Dyeing Co., Bureaux et agents par toute la ville, 17, 19, 21 St.

A LA VILLE SAINT-LOUIS

MM. J. W. Lambly et Georges Poiré, deux citoyens influents de la Ville Saint-Louis, sont passés à nos bureaux pour se plaindre amèrement de la façon dont les travaux de voirie sont exécutés dans cette municipalité.

Les trottoirs sont faits avec une lenteur désespérante, dit-on, et de façon à causer des dommages considérables aux propriétés. Les raves seraient aussi dans un état pitoyable par suite de l'encombrement de matériaux, etc., ce qui est la cause que la compagnie des tramways ne donne qu'un service incomplet et tout à fait insuffisant.

MM. Lambly et Poiré invitent tous les citoyens de la Ville Saint-Louis à se rendre en foule demain soir à l'assemblée régulière du conseil municipal et à laquelle on demandera de remédier à ce déplorable état de choses.

AU PAYS

Saint-Hyacinthe, 24. — M. Alphonse Lanière, de Concordia, Kansas, était en ville ces jours derniers, l'hôte de M. Pierre Denis, percepteur du Revenu Provincial. M. Lanière est un négociant important de l'ouest américain.

Le 25 à 8 heures précises du soir dans la salle Saint-Joseph. Tous les gens du métier sans exception sont invités à se joindre aux membres déjà enrôlés.

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'Union No 144, des plombiers; de l'Union No 116, des ferblantiers-couvriers; de l'Union des maçons en pierre; de la loge Liberté des forgerons; de l'Union No 134, des ouvriers en confection; du Conseil Confédéré No 17, de la B. S. W. U.; du bureau exécutif de la Fédération Canadienne des cordonniers.

MUSIC

Employée par les Meilleurs Boulangers et Pâtisseries, en tous lieux, et par les chefs des Grands Hôtels; dans les Wagons-Restaurants, sur les Paquebots, Bâteaux à Vapeur, etc. Il est sage de se servir de produits alimentaires provenant de manufactures propres.

E. W. GILLET & CO. LTD. TORONTO, ONT.

**BAKING POWDER**

GUAY — A. Valleyfield, le 23 août 1909, à l'âge de 2 ans et demi, inépuisable, nait 11-0-née a Alexandre Guay, nacon.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 du courant, à 3 heures p.m.

VALIQUETTE — A. Montréal, le 22 août 1909, à l'âge de 45 ans et 4 mois, décédé, nait 11-0-née a Alexandre Valiquette, de St. Martin.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 du courant, à 3 heures p.m.

Partira de la demeure, 10 rue Edouard, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St. Jean et de là au cimetière de St. Jean-Neige, lieu de la sépulture.

Parents et amis prient d'y assister sans autre invitation.